

ABONNEMENT

SAUMUR	
En av.	18 fr.
En av.	9
Tris mois	4 50
POSTE	
En av.	20 fr.
En av.	10
Tris mois	5

on s'abonne
A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces,	la ligne....	20
Réclames,	—	30
Faits divers	—	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas.
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués doi-
vent être remis au bureau du
journal la veille de la reproduc-
tion, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-
Dame-des-Victoires, et 8, place
de la Bourse, est seule chargée à
Paris de recevoir les annonces
pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 30 AOUT

INFORMATIONS

LA RENTRÉE. — Dans les sphères ministérielles, on dit que la rentrée des Chambres sera très probablement fixée au 6 novembre.

Il ne faut pas oublier que le budget de 1894 a été voté.

MOUVEMENT ADMINISTRATIF. — Le scrutin de ballottage sera suivi d'un mouvement préfectoral.

Plusieurs préfets recevront de l'avancement ou seront l'objet d'une promotion dans la Légion d'honneur.

LES NOUVEAUX DÉPUTÉS. — En additionnant les députés sortants qui ne se sont pas représentés, les blackboulés du premier tour et ceux qui succomberont probablement au ballottage, on prévoit qu'il y aura environ 200 députés nouveaux contre 380 anciens.

LES CANDIDATURES. — Le nombre des déclarations de candidatures en vue du second tour de scrutin est en ce moment de 47.

LES ABSTENTIONS. — On vient de publier la statistique des élections du 20 août. Sur 10,643,214 électeurs inscrits, il y a eu 7,383,286 votants. Le nombre des abstentions serait donc de 3,259,926, soit 32.65 0/0. En 1896, on avait relevé 24.03 0/0; en 1877, 18.61 0/0; en 1881, 31.38 0/0; en 1885, 32.49 0/0, et en 1889, 23.36 0/0.

FLOQUET LE PANAMISTE. — M. Floquet, en ballottage dans le XI^e arrondissement, avait convoqué avant-hier ses électeurs. Son entrée a été saluée par les cris de « à bas le panamiste ! » poussés par une salle comble.

Il a vainement essayé de parler et a dû prendre la fuite, poursuivi jusque sur le boulevard par les huées des citoyens qui criaient : « Panama ! Panama ! »

LES ÉTRANGERS EN FRANCE. — Le ministre de l'intérieur vient de décider que tout étranger résidant en France, condamné par les tribunaux correctionnels, devra être l'objet d'une instruction, à fin d'expulsion.

M. CARNOT GRAVEMENT MALADE. — Le Conseil des ministres qui devait se réunir à Fontainebleau serait contremandé.

M. Dupuy rentre ce soir à Paris. On rapproche ce fait du bruit qui a couru sur la santé de M. Carnot.

On dit que M. Carnot est très malade et qu'une opération sera nécessaire.

On ajoute même que si la santé de M. Carnot ne s'améliore pas avant la fin de septembre, M. Carnot démissionnerait dès la rentrée du Parlement.

Dans ce cas, M. Dupuy convoquerait les Chambres le 1^{er} octobre, afin de prendre les mesures nécessaires au remplacement de M. Carnot.

Déjà l'*Eclair* disait hier que, malgré les démentis officiels, M. Carnot était très sérieusement malade.

M. BOURÉE. — On télégraphie de Bruxelles que l'état de M. Bourée, ministre de France, est des plus graves.

LANCEMENT DU « BUGEAUD ». — A Cherbourg, le croiseur *Bugeaud* a été lancé avec un plein succès.

LE CHOLÉRA. — Un cas de choléra nostras a été constaté à Giverny-les-La-Bassée. Le nommé Virenne a succombé à une attaque de l'épidémie. On a procédé immédiatement à l'inhumation. Un domestique a été également atteint, son état est très grave.

Toutes les mesures sont prises pour éviter la propagation de la maladie.

UN CYCLONE. — Un cyclone s'est abattu avant-hier sur la ville de Savannah (Géorgie).

Les dégâts sont évalués à 40 millions.

40 personnes ont été tuées. On signale aussi le passage du cyclone à Brunswick où il a causé de grands dégâts et fait de nombreuses victimes.

DEUX NAVIRES FRANÇAIS COULÉS PAR LES ANGLAIS. — A Terre-Neuve, le brick français le *Francis* a été abordé par le steamer anglais le *Collinghard* et a été coupé en deux.

Tous les hommes ont été précipités à la mer. Deux se sont noyés, les autres ont été recueillis par le steamer anglais.

Un autre accident de même nature est arrivé peu après. Le brick français *Le Louis* a été abordé également par un navire anglais.

L'équipage a dû abandonner le navire. Il a été ballotté pendant deux jours sur les flots et il a enfin abordé à Terre-Neuve.

L'indignation est grande contre les Anglais qui ont abandonné cet équipage après avoir coulé le vaisseau.

AFRIQUE ORIENTALE. — Les Allemands en Afrique orientale se sont emparés du camp de Mery.

Il y a eu 1 lieutenant et 4 soldats tués et 23 blessés.

GUILLAUME II A METZ. — Le Kreisdirector de Metz a fait distribuer aux journaux et aux notables de Metz une circulaire pour les engager à pavoiser et à illuminer sur le passage de l'empereur.

EN ESPAGNE. — Une nouvelle manifestation a eu lieu à Saint-Sébastien.

La gendarmerie à cheval à dispersé la foule; il y a eu plusieurs blessés, dont deux grièvement.

EN ITALIE. — Le prince de Naples quitte Rome aujourd'hui pour se rendre en Allemagne. Il se rencontrera avec Guillaume II à Coblenze le 4^{er} septembre et, de là, ira avec lui à Metz.

Les ouvriers du val d'Aoste, qui fournissent

un contingent important à l'émigration italienne en France, viennent de lancer un manifeste où ils demandent à leurs camarades de s'abstenir de toute démonstration de haine envers la France. Le manifeste rappelle qu'il y a, à l'heure qu'il est, 300,000 Italiens qui gagnent leur pain en France et déclare que mieux vaudrait manifester pour la protection du travail en Italie pour éviter l'émigration.

DÉSORDRES EN ITALIE. — Des désordres assez graves ont eu lieu à Sesto.

Un négociant ayant crié au restaurant : Vive la France ! il s'ensuivit une rixe.]

Le négociant et ses amis cherchèrent un refuge dans une maison voisine.

La foule les y assiégea, menaçant de leur faire un mauvais parti.

Les carabiniers accourus en toute hâte furent accueillis à coups de pierres. Ils réussirent cependant à disperser la foule.

A Rome, le gouvernement continue à faire garder l'ambassade française.

Quelques journaux de l'opposition protestent contre cette mesure qu'ils trouvent inutile et offensante pour le peuple.

AU SIAM

Bangkok, 28 août.

On assure qu'à la suite d'un désaccord dans les négociations avec la France, le prince Devawongse est allé à Bangpain pour se concerter avec le roi et que M. Rolin Jacquemyns, le conseiller belge, s'y rend aussi demain.

Quoique le secret soit observé sur les discussions qui ont eu lieu entre M. Le Myre de Vilers et les plénipotentiaires siamois, il est certain que les plénipotentiaires français cherchent à étendre de plusieurs façons les termes de l'ultimatum et les demandes supplémentaires.

M. Le Myre de Vilers a demandé le renvoi

38 Feuilleton de l'Écho Saumurois

Le Drame des Chartrons

Par JULES DE GASTYNE

DEUXIÈME PARTIE. — Le Procès

(Suite)

Il avait noté son attitude gênée, son trouble, l'altération de sa voix et de son visage, surtout pendant les dernières questions posées par l'avocat général.

Le soupçon, déposé en lui depuis le jour même du crime, germait, grandissait, se développait.

Il commençait à croire à tout...

Quel autre qu'Henri Soulac l'avait approché d'assez près, dans cette soirée fatale de la mort de Delphine, pour détacher un bouton à sa redingote ?

Quel autre le haïssait assez pour imaginer une pareille trahison ?

Où, mais comment le dire ? Comment formuler une accusation qui n'était chez lui qu'à l'état d'impression ? Sur quelle base s'appuyer ? Quel semblant de preuve fournir ? Son grand-

père, le domestique de son grand-père, Ariane, tous ceux qui lui portaient intérêt, avaient depuis trois mois surveillé, épié le négociant du quai des Chartrons, et sans résultat. Rien de louche dans sa conduite. Rien qui pût prêter même à l'équivoque. Et s'il se trompait ? Si Henri Soulac, comme il l'avait dit à la barre, n'avait pas cessé d'être son ami, de le plaindre ?

En toute occasion, on le lui avait dit, il le défendait... C'était si grave, si grave !

Et le malheureux jeune homme, déconcerté une fois encore, se laissa tomber la tête dans ses mains, plus irrésolu que jamais, plus inquiet sur son sort et plus loin qu'il ne l'avait encore été de la douce et pure vision d'Ariane.

D'autres témoins se succédaient à la barre.

Mais il n'y prêtait même pas attention. Il n'écoutait même pas ce qu'ils disaient.

A quoi bon ?

L'assistance semblait, du reste, aussi détachée d'eux que lui. Les conversations particulières avaient repris partout, et à plusieurs reprises l'huissier avait dû faire entendre son éternel glapissement :

— Silence, Messieurs, silence !
On sentait que tout était fini désormais.
On attendait avec impatience le réquisitoire,

les plaidoiries, puis le dénouement qui passionnait tout le monde, car il y avait autant de probabilités encore pour l'acquiescement que pour la condamnation. La première partie de la déposition d'Edgar avait fait une impression profonde, qui n'était pas tout à fait dissipée encore. Il y avait bien des incrédules qui partageaient l'avis du ministère public et qui ne croyaient pas à l'histoire du placard, au mystérieux assassin soudoyé pour perdre l'accusé; mais néanmoins l'attitude de ce dernier, sa physionomie sympathique, lui avaient gagné bien des cœurs, attiré bien des adhésions. Et quand son avocat aurait parlé, dissipé les derniers doutes...

Ainsi pensait nue grande partie de l'assistance, et cependant la scène la plus poignante, la plus émouvante peut-être de ce drame ne s'était pas jouée encore...

Le dernier témoin venait de regagner sa place, l'avocat général avait déposé sa toque sur son bureau, rejeté en arrière ses cheveux, secoué ses larges manches et se levait pour prendre la parole, quand un mouvement se produisit dans le fond de la salle.

Tous les regards se tournèrent avidement de ce côté, et on vit s'avancer, appuyé sur le bras

de son domestique, en grand uniforme, toutes ses plaques, toutes ses décorations garnissant sa poitrine, le vice-amiral Adalbert de Cordouan, le grand-père de l'accusé.

Le président des assises, qui allait donner la parole à l'avocat général, s'arrêta stupéfait.

Le procureur, levé à demi, se rassit.

La curiosité, allumée dans tous les yeux, était si vive, que le silence se fit instantanément profond, solennel, anxieux.

Le vieillard, avec sa barbe blanche, ses cheveux blancs, le regard assuré et fier, s'avancait lentement, fixant le tribunal, l'assistance.

— Je vous demande, Monsieur le président, dit-il avant d'être parvenu à la barre, la permission de dire quelques mots.

— A quel titre ?

— Je suis le grand-père de l'accusé.

— Je le sais, Monsieur l'amiral.

— C'est à ce titre que je vous prierais de m'accorder quelques minutes d'attention.

— Je ne sais si je puis vous autoriser...
— Votre pouvoir est discrétionnaire, et c'est dans l'intérêt de la cause.

Le président semblait consulter du regard les assesseurs, le procureur général, les avo-

des officiers européens qui servent le Siam ; mais on croit qu'il ne s'agit ici que des officiers qui ont dirigé l'attaque contre les canonnières françaises devant Packuam.

M. Le Myre de Vilers a aussi réclamé pour les Français le monopole de tous les travaux publics dans les provinces de Angkor et de Battambang et sur la rive droite du Mékong. Cette réclamation est considérée comme ayant une extrême importance.

Le rassemblement, en ce moment, de quatre vaisseaux de guerre français en vue de Koh-Samit est envisagé comme une tentative de pression sur le gouvernement royal.

Il n'y a actuellement à Bangkok qu'un vaisseau de guerre français, le *Lion*.

Bangkok, 28 août.

Le prince Devawongse est toujours à Bangpoin, où M. Rolin Jacquemyns se rendra probablement mardi.

Bangkok, 29 août.

Afin de contraindre les Siamois à accepter promptement les nouvelles demandes formulées récemment, les Français menacent de rappeler à Bangkok leurs navires de guerre.

Le bruit que le vaisseau allemand *Wolff* partirait demain a causé également une grande inquiétude ; car, en l'absence d'autres canonnières étrangères, ce départ est considéré comme inopportun.

Londres, 29 août.

On télégraphie de Bangkok au *Times* en date du 28 août :

Les troupes françaises stationnées à H'nasou s'occupent en ce moment à faire des retranchements et des terrassements.

Ces troupes, selon les Siamois, ont un effectif de 450 hommes.

Londres, 29 août.

Le *Times* et le *Daily Chronicle* s'élèvent contre l'attitude de la France au Siam qui sera bientôt, disent-ils, réduit à l'état de vassal.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 29 août 1893.

Bien qu'une séance seulement nous sépare du premier jour de la liquidation, les affaires sont à peu près nulles, mais la fermeté prévaut ; cependant les premiers cours n'ont pas été maintenus. Le 3 0/0 a fait 99.21 et finit à 99.17. Le 4 1/2 stationne à 103.80.

L'Italien est à 84.42, au lieu de 84.25 hier. On n'en est plus à compter les cascades de ce fonds ; on sait qu'il monte facilement de 25 centimes, mais on n'ignore pas non plus avec quelle aisance il perd 50 centimes et même un point.

Les nouvelles d'Espagne sont un peu meilleures ; aussi l'Extérieure est-elle en légère reprise à 61 15/16.

Marché calme sur les sociétés de crédit.

La Banque de France est présentée à 4.120.

Le Crédit Foncier s'échange de 965 à 963.75.

Le Comptoir National d'Escompte est bien soutenu à 483.50.

Le Crédit Lyonnais est pris à 773.75 et la Société Générale à 467.50.

L'obligation 3 0/0 des Immeubles de France est à 375, le 4 0/0 à 467.

Le 30 juillet dernier a eu lieu à Kéba l'inauguration du puits Lanessan en présence de nombreux invités qui ont pu constater les immenses travaux faits par la Société pour l'extraction de ses charbons. Les travaux comprennent non seulement ceux de mines qui assurent l'extraction de plus de 200,000 tonnes, mais encore un chemin de fer de 14 kilomètres et un port d'embarquement.

L'obligation des Cales de Radoub s'avance à 435.

L'obligation des Chemins Economiques passe à 423.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 30 AOUT

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h		+ 18°
Ce matin, à 8 h.		+ 17°
Midi,	757 ^{m/m}	+ 23°
Hausse	2 ^{m/m}	
Baisse	» ^{m/m}	
Température minima de la nuit		+ 13°

UN PEU DE DIGNITÉ

Nous savions bien que M. Allain n'avait pas pris son échec par le bon côté et en avait manifesté une violente irritation ; mais nous avions pensé que le temps rendrait un peu de calme et de philosophie au candidat malheureux.

Nous avons apprécié hier les élucubrations grinçantes qu'il a fait apposer sur les murs de l'arrondissement et nous n'aurons que quelques mots à dire de l'article du *Courrier de Saumur*, destiné à leur servir de pendant et inspiré évidemment par l'ancien candidat, si même il n'émane entièrement de lui.

Nous ne demandons pas à M. Allain-Targé de manifester une joie qu'il ne peut éprouver, et nous comprenons qu'il montre un certain mécontentement ; mais un homme de son âge et qui a occupé, médiocrement il est vrai, sa haute situation, est tenu à une certaine dignité dont il s'écarte au delà de toutes mesures.

Quant aux républicains radicaux, ils feraient beaucoup mieux de garder leur colère pour l'inventeur d'une candidature sans espoir, c'est-à-dire pour M. Peton, qui est allé chercher l'homme au manteau d'hermine et à la veste écarlate.

Nous avons dit, dès le premier jour, que le choix de M. Allain-Targé n'était pas judicieux et que l'idée de se faire présenter par M. Lockroy était déplorable.

Une centaine de frères, même avec une peau de mouton sur le ventre, ne mènent pas 25,000 électeurs à leur volonté.

Maintenant, essayer de diminuer le succès d'un concurrent en écartant les électeurs des

urnes et en les détournant de leur devoir est une petitesse et une mesquinerie qui diminuent encore le parti radical aux abois.

J. D.

Bourse du travail de Saumur

La commission exécutive de la Bourse du travail est convoquée en assemblée générale, le jeudi 31 août, à 8 heures et demie du soir, à l'Hôtel de Ville (salle de la Justice de paix).

Nota. — Les chambres syndicales ouvrières qui se sont formées tout récemment sont priées de faire parvenir leurs adhésions à la Bourse du travail le plus tôt possible, au siège social provisoire, chez M. Gauthier, rue de la Comédie.

Mouvement de troupes

Un détachement du 2^e régiment de chasseurs à cheval, venant de Pontivy, est passé à Angers et s'est dirigé sur Beaufort.

Le 3^e dragons est passé à Chalonnès et un détachement d'artillerie venant de Poitiers était à Thouarcé dimanche dernier.

Dragons et artilleurs ont passé à Saumur hier matin et ce matin.

Ces troupes, dit le *Petit Courrier*, doivent opérer des manœuvres dans les cantons de Doué-la-Fontaine, Montreuil-Bellay et Vihiers.

Les manœuvres de Bléré

Sur la demande de M. le général d'Espéisses, directeur des manœuvres d'ensemble de cavalerie de Bléré, le ministre de la guerre vient de décider que le 7^e régiment de chasseurs, en raison de l'état sanitaire de ses chevaux, ne prendra pas part à ces manœuvres.

Ce régiment est remplacé par le 3^e régiment de cuirassiers, en garnison à Tours.

Le 3^e cuirassiers quittera sa garnison le 7 septembre pour aller occuper les cantonnements qui avaient été arrêtés pour le 7^e chasseurs. Il fera partie de la division provisoire Grandin.

L'ouverture de la chasse

Malgré les déprédations des braconniers, le gibier ne fera pas défaut cette année en France. Il sera même, dit-on, de première qualité, grâce à la sécheresse qui a permis aux jeunes de se développer d'une façon remarquable.

La langue russe

Par arrêté du ministre de l'instruction publique, l'étude de la langue russe entre désormais dans les programmes de l'enseignement secondaire moderne. L'article premier de cet arrêté est ainsi libellé :

« Les élèves de l'enseignement secondaire moderne sont tenus d'apprendre deux langues vivantes : l'une qui sera, obligatoirement, l'allemand ou l'anglais ; l'autre qui, suivant les établissements, sera, au choix, l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol, l'arabe ou le russe. »

On voit que nos enfants n'auront que l'embaras du choix.

Une bonne prise

Le sieur Marolleau, bien connu à Saumur des habitués de la correctionnelle, était recherché de la police qui avait contre lui plusieurs mandats d'arrêt. Il vient de se faire pincer à Fontevault dans les circonstances suivantes :

Mercredi soir, il était en train de siffler une goutte à l'anberge Messier, quand Doiteau, boucher, et Marandeu, boulanger, entrèrent et se firent servir une bouteille.

Marolleau, qui était éméché, se mit à se vanter, disant qu'il avait beaucoup voyagé et qu'il venait de visiter l'Amérique du Sud. Doiteau lui répondit qu'il connaissait ces pays-là mieux que lui. On se fâcha et on allait peut-être en venir aux mains quand l'aubergiste s'interposa et réussit à ramener le calme. Les deux adversaires trinquèrent ensemble et vers onze heures on se quitta.

Doiteau était depuis quelques instants à son écurie à panser son cheval pour la nuit, quand Marolleau vint le trouver.

La querelle recommença et Marolleau se voyant le moins fort lança au boucher une pierre en pleine figure. Doiteau resta étourdi, la figure inondée de sang. Mais au bout de quelques instants, ayant repris ses sens, il se mit à la poursuite de Marolleau qui, après lui avoir lancé, sans l'atteindre, un second pavé, s'enfuyait en criant : « A la garde ! à l'assassin ! »

Le boucher rejoignit son adversaire et le terrassa. Ils étaient en train de se rouler sur le pavé, lorsque M. Hudeau, attiré par les cris, arriva et saisit à son tour Marolleau qu'il maintint jusqu'à l'arrivée des gendarmes qui s'empressèrent de le coller au bloc.

Marolleau prétend qu'il n'a pas un souvenir bien net de ce qui s'est passé parce qu'il était ivre. Il a déclaré qu'il était venu à Fontevault pour chercher de l'ouvrage et qu'il avait subi huit condamnations.

C'est une bonne prise, car, ainsi que nous le disions en commençant, Marolleau est sous le coup de mandats d'arrêt.

Incendie dans les bois

La semaine dernière, un incendie s'est déclaré dans les bois, commune de la Breille.

Le feu a pris à mi-chemin du bourg de la Breille et du village des Loges, dans un bois appartenant à M. Deschamps, propriétaire à Allonnes. Poussées par le vent, les flammes ont atteint les bois du général Faugeron et ont dévoré 6 hectares.

Grâce au zèle et au dévouement des habitants des bourgades environnantes, accourus au nombre d'environ 200 sur le lieu du sinistre, on a pu se rendre maître du feu au bout d'une heure d'efforts.

Les bois brûlés étaient surtout plantés de sapins, il y avait peu de chênes.

Les pertes sont évaluées à 2,500 fr. pour le

cats, les jurés.

Il paraissait fort embarrassé.

Dans le public des murmures éclataient :

— Qu'il parle ! Laissez parler !

Ce désir avait l'air partagé par tout le monde. Une même curiosité s'allumait dans tous les regards, et l'accusateur et le défenseur n'ayant fait aucune opposition, le magistrat dit :

— Parlez, Monsieur de Cordouan.

L'amiral était à ce moment devant le tribunal, à quelques mètres à peine d'Edgar, qui le regardait anxieusement, se demandant s'il avait quelque révélation à faire, s'il avait découvert quelque chose, trouvé quelque preuve.

Henri Soulac avait senti ses angoisses le reprendre, et Tartas, qui n'était guère rassuré depuis la question indiscrète qui lui avait été posée au sujet de sa mère, tremblait de tous ses membres dans le coin où il s'était réfugié.

Aux premiers mots prononcés par le vieux marin, les espérances du malheureux Edgar s'envolèrent et la quiétude rentra dans l'âme d'Henri Soulac et de son misérable complice.

Le vice-amiral ne savait rien, n'avait rien appris. Il ne se faisait pas d'illusion sur le sort qui attendait son petit-fils.

— Je vois, à la tournure que les débats ont

pris, dit-il en commençant, que mon malheureux Edgar est perdu... Tous les efforts faits pour découvrir le misérable qui a ourdi cette intrigue, qui a armé le bras du meurtrier, ont été inutiles. Si Edgar le soupçonne, si je le soupçonne moi-même, si d'autres personnes partagent nos doutes...

Et en disant ces paroles, le vieillard s'était machinalement retourné et ses regards s'étaient portés sur Henri Soulac.

Le coquin était devenu livide.

Mais l'amiral poursuivit :

— ... Si son nom a été prononcé entre nous, sa culpabilité discutée, personne de nous n'est assez sûr pour l'accuser... Il faut donc en faire son deuil... Le coupable restera impuni et l'innocent sera condamné.

Un violent tumulte s'était élevé dans l'auditoire. De toutes parts, des cris montaient :

— Nommez-le ! Parlez !

Henri Soulac s'était levé, éperdu, comme si déjà il avait été désigné, marqué au front.

Tartas cherchait à fuir.

L'huissier cria dans le bruit :

— Silence, Messieurs, silence !

Le président frappait sur son bureau et réclamait aussi le silence.

— Si on ne se calme pas, dit-il, je vais faire évacuer la salle.

Aussitôt le bruit s'apaisa et l'amiral reprit :

— Cet homme, nous n'avons pas le droit de le désigner, car, nous devons l'avouer, il a si bien pris ses mesures que notre accusation ne reposerait sur rien... Nous ne serions pas crus... Edgar est donc perdu, mais il ne quittera pas du moins le banc d'infamie, sans avoir reçu la consolation qu'il n'était pas condamné ici dans le cœur de tous...

Cent cris partirent de la salle :

— Non ! Non !...

Le président se leva, furieux.

— Ces manifestations sont indécentes ! cria-t-il. Si ces cris continuent, je retire la parole à M. de Cordouan, et je fais évacuer la salle.

Un silence profond se fit instantanément.

Edgar pleurait à chaudes larmes sur son banc, et les gendarmes qui le gardaient se mouvaient bruyamment à côté de lui.

L'amiral dressa la tête. On eût dit qu'il était à son banc de quart, en pleine bataille ou en pleine tempête, faisant face à tous les périls.

Il continua d'une voix plus haute :

— J'ai tenu à venir dire ici, publiquement, devant tous, dire à Edgar que son grand-père

lui restait, que son grand-père ne l'a jamais cru coupable et ne cessera de l'estimer et de l'aimer.

Edgar, étranglé par l'émotion, répondit d'une voix à peine perceptible :

— Merci, grand père, merci... Même condamné, je me croirai acquitté maintenant, puisque je le suis par vous !

Dans l'audience tout le monde pleurait.

Le vieillard reprit d'une voix plus forte encore, d'une voix qui sonna dans la salle comme un clairon :

— Le nom des Cordouan, ce nom ancien, qui a sonné dans cent batailles, sortira haut et fier de cette épreuve, qu'elle qu'en soit l'issue, car celui qui le porte, — celui qui est le dernier à le porter, n'a rien fait pour le ternir... Telle est ma conviction absolue.

Et il prit le bras de son domestique et se retira sans hâte, comme il était venu, promenant sur l'assistance son clair et fier regard.

L'émotion était à son comble dans tous les points de l'auditoire. Mille commentaires s'élevaient ; on commençait à s'inquiéter sérieusement de ce personnage mystérieux qui aurait employé, pour perdre Edgar de Cordouan, d'aussi infernales combinaisons. On ne riait

général Faugeton qui est assuré à la *Mutuelle du Mans*. Le préjudice causé à M. Deschamps est évalué à 420 fr. non couvert par une assurance.

On attribue l'incendie à l'imprudence d'un fumeur. On ne croit pas à la malveillance.

Bulletin militaire

M. le général de brigade Muzeau, nouvellement promu, est nommé au commandement de l'artillerie du 9^e corps d'armée, à Poitiers, en remplacement de M. le général d'Elloy.

Vélocipède contre cheval

Cottreau vient de relever le défi porté aux vélocipédistes par un propriétaire normand. Celui-ci offrait de parier 40,000 francs qu'aucun vélocipédiste ne pourrait battre son cheval sur un parcours de 30 kilomètres. Cottreau a relevé le gant.

Une belle pièce

Dimanche, M. Gustave Corairie a pris, à Briollay, un gardon de deux livres, et cela malgré que les eaux fussent extrêmement basses. M. Corairie est d'ailleurs connu, dans le pays, sous le sobriquet de « Père Gardon ».

Les affiches du « Père Pelnard »

Nous avons annoncé l'apposition à Angers de placards anarchistes intitulés : *Le Père Pelnard au popolo* ; nous avons également dit que plusieurs de ces poseurs d'affiches s'étaient vus dresser procès-verbal.

L'enquête sur cette affaire a commencé : trois anarchistes ont été appelés devant M. le juge d'instruction.

Ils seraient sous le coup de poursuites pour excitation au meurtre et au pillage.

D'après un des anarchistes, celui-ci serait content de voir cette affaire se poursuivre et de comparaître devant la Cour d'assises.

La pression électorale dans l'arrondissement de Chinon

Tous les jours on signale quelques cas nouveaux de la pression électorale grâce à laquelle le candidat officiel a pu se faire élire à Chinon.

Aujourd'hui, on raconte que, le jour des élections, le maire de la Chapelle-sur-Loire serait allé trouver, au moment de la formation du bureau, le sieur Toulmiche, porteur des bulletins de M. Jarzuel, et lui aurait tenu ce langage :

« M. Jarzuel t'a payé ta journée ; si tu veux me remettre les bulletins qu'il t'a chargé de distribuer, je vais te payer à nouveau ta journée ; en outre je vais te remettre des bulletins de M. Leffet, qui lui aussi te la payera également. »

Et cette proposition ayant été acceptée, le sieur Toulmiche distribua tout le dimanche les bulletins de M. Leffet.

Les vendanges

A Ingrandes (Indre-et-Loire), les vendanges de grofots ont été d'un rapport inespéré.

Le raisin s'est vendu dans certains endroits 30 francs la barrique de 220 litres.

Dans les cuves, le vin se met à bouillir presque sans délai ; il y a des précautions à prendre.

Les vendanges de breton commenceront le 4 septembre, il y aura abondance de vin de bonne qualité.

Pas veinard

Tirer un lapin et tuer son chien, voilà qui n'est pas veinard.

Cette désagréable aventure est arrivée à un habitant de Saint-Pierre-des-Corps, nommé Maillas.

Il était allé faire l'ouverture à Saint-Cyr, dans un endroit appelé le Pressoir.

Les lapins sont en assez grand nombre au Pressoir et bientôt son chien, en en faisant lever un, se mit à sa poursuite.

Imprudemment Maillas tira et quand il vint pour ramasser le lapin il trouva son chien qu'il avait tué raide.

Le prix du gibier à Paris

Les arrivages aux Halles ont été considérables. Enormément de perdreaux, de lièvres, lapins, cailles, faisans, chevreuils et même deux daims !

Les premiers perdreaux se sont vendus de 4 fr. à 5 fr. 25 pièce. Mais, dans la journée, on les avait pour 2 fr. 90 rue Saint-Lazare, et pour 2 fr. 50 rue Montmartre.

Dans huit jours on les aura couramment à 4 fr. 50 et 2 fr.

Les cailles se payaient 4 fr. et 4 fr. 50.

On a vendu les lièvres de 13 fr. à 16 fr. 50, moins cher que l'an passé. Ils descendront à 7 fr., et les lapins qu'on payait 5 fr. seront à 2 fr. 50.

Des faisans luxembourgeois et de Lorraine valaient de 8 à 10 fr. Quelques-uns étaient à 7 fr. 50. De ce côté, également, on prévoit de fortes baisses.

Tout a été meilleur marché que l'an passé, ce qui indique qu'il y a et qu'il y aura abondance de gibier.

État-civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 30 août. — Marie-Louise Escarret, rue de l'Echelle.

DÉCÈS

Le 29 août. — Marie Bellanger, blanchisseuse, 64 ans, célibataire, à l'Hospice.

VARIÉTÉ

Un Oncle dans de l'alcool

Il va se plaider, la semaine prochaine, au tribunal du Havre, un curieux procès entre un particulier et l'administration des douanes françaises, procès dont le résultat fixera un point de droit des plus intéressants.

Voici les faits :

Le mois dernier s'embarquaient, sur le transatlantique *La Champagne*, deux Français : l'oncle et le neveu.

Nos deux compatriotes se destinaient à New-York, d'où ils se dirigeaient vers Chicago.

A Chicago, ils s'ennuyèrent si ferme qu'ils se rabattirent illico sur New-York.

Au bout d'une quinzaine, l'oncle proposa le retour.

Le neveu accepta de tout cœur. Au bout de deux jours de traversée — abrégeons — l'oncle mourut.

Comme le capitaine parlait d'immerger sa dépouille mortelle, le neveu du défunt protesta vivement.

Un arrangement survint : on conserverait jusqu'au Havre, dans un baril de tafia, le corps du défunt.

Oui, mais voilà, on ne découvrit pas, à bord, un tonneau assez vaste pour le contenir.

Le maître charpentier de *la Champagne* alors proposa d'improviser un excellent tonneau dans les proportions voulues.

Tout alla bien jusqu'au Havre. Mais quand il s'agit de débarquer le funèbre colis, un douanier se présenta :

— Qu'est-ce que c'est que ça ?

— Ça ? répondit le neveu, c'est mon oncle.

— Votre oncle ? dans un tonneau !

Cependant le douanier avait flairé le contenu.

— Que ce soit votre oncle ou votre tante, ajouta-t-il, vous devez payer pour le liquide.

— Soit !... Combien ?

Alors, un sous-brigadier s'approcha et se mit à jurer le tonneau, d'après la formule employée dans les douanes du Havre :

$$V = \frac{1}{4} 11 [d + (D-d) \times 0.56] 2 \times H$$

Formule également en vigueur, si je ne me trompe, à l'octroi de la ville de Paris.

— Ça fait tant de décimètres cubes ; par conséquent, vous avez tant à payer.

Le neveu paya, prit le train, toujours muni de son sarcophage liquide, et fit au décédé de convenables obsèques.

Le soir même de l'enterrement, un monsieur se faisait introduire auprès du jeune homme et lui tenait ce langage :

— Monsieur, je suis au courant du malheur qui vous a frappé. Je sais également dans quelles conditions vous avez rapporté M. votre oncle. Vous avez payé à la douane du Havre tant pour un tonneau qui jugeait tant, n'est-ce pas ?

— Rigoureusement exact.

— Eh bien ! la douane du Havre vous a floué. Elle vous a fait payer pour le contenu intégral du tonneau, sans en déduire le volume du corps de monsieur votre oncle.

— Ah bah !

— Rigoureusement exact.

— Eh bien ! la douane du Havre vous a floué. Elle vous a fait payer pour le contenu intégral du tonneau, sans en déduire le volume du corps de monsieur votre oncle.

— Ah bah !

— Rigoureusement exact.

— Eh bien ! la douane du Havre vous a floué. Elle vous a fait payer pour le contenu intégral du tonneau, sans en déduire le volume du corps de monsieur votre oncle.

— Ah bah !

— Rigoureusement exact.

— Eh bien ! la douane du Havre vous a floué. Elle vous a fait payer pour le contenu intégral du tonneau, sans en déduire le volume du corps de monsieur votre oncle.

— Ah bah !

— Rigoureusement exact.

— Eh bien ! la douane du Havre vous a floué. Elle vous a fait payer pour le contenu intégral du tonneau, sans en déduire le volume du corps de monsieur votre oncle.

— Ah bah !

— Rigoureusement exact.

— Eh bien ! la douane du Havre vous a floué. Elle vous a fait payer pour le contenu intégral du tonneau, sans en déduire le volume du corps de monsieur votre oncle.

— Ah bah !

— Rigoureusement exact.

— C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire. Combien cubait monsieur votre oncle ?

— Ma foi, monsieur, je vous avouerai que jamais l'idée ne m'est venue de jurer le pauvre cher homme.

— C'est une grande imprudence... Combien pesait-il ?

Si on l'avait jeté à l'eau, aurait-il flotté ?

— Sensiblement.

— Bon, cela nous représente une densité d'environ 4. Nous avons, par conséquent, un volume de 90 décimètres cubes que nous forcerons bien la douane du Havre à défalquer. Signez-moi cette procuration.

— Voilà, monsieur.

La douane du Havre a refusé de restituer un seul centime des droits perçus.

Si, comme on l'affirme, l'affaire se présente au Tribunal, nous tiendrons nos lecteurs au courant.

Dernières Nouvelles

L'ENTERREMENT DE SOUDEY

L'enterrement de l'anarchiste Soudey a eu lieu, hier, à quatre heures du soir. De nombreux gardiens de la paix occupaient le boulevard Saint-Germain.

Environ trois cents curieux. Une trentaine de personnes seulement suivaient le corbillard ; parmi elles M^{me} Saillard, le fils de Soudey, un petit garçon de quatre ans et la sœur du défunt. Une seule couronne sur le cercueil, portant cette inscription : « A mon père ».

UN CYCLONE EN AMÉRIQUE

New-York, 29 août. — Les rues de Savannah présentent un aspect lamentable. Elles sont encombrées d'arbres déracinés, des débris de haies, de décombres, de plâtras, de morceaux de fils de fer. Bien que toutes les maisons aient souffert, il n'y aura pas pour plus d'un million de dollars de dégâts.

La liste des morts grossit continuellement.

Les communications télégraphiques sont encore en désordre.

La tempête a cessé à New-York.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 27 Août 1893

Versements de 69 déposants (12 nouveaux), 23,482 fr. 16.

Remboursements, 25,449 fr. 12.

La Caisse paie 3 fr. 25 pour cent.

Rappelons aux Dames que la clôture de la vente à Universel Magasin, installé 21, rue de la Comédie, est ordonnée pour jeudi soir, et que de nouveaux rabais viennent d'être opérés sur ce qui reste en magasin, malgré les prix invraisemblables de bon marché déjà établis.

QUINQUIN LABARRAQUE

VIN FÉBRIFUGE, TONIQUE DIGESTIF, APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS, pour les convalescents et tous ceux qui souffrent de faiblesse de l'estomac, d'anémie, d'épuisement causé par l'âge, les excès, le travail, la fièvre. EN BOUT. ET 1/2 BOUT. 19, rue Jacob, Paris et TOUTES VILLES.

ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

GIBIER
Arrivages tous les jours

AUJOURD'HUI

Perdrix, dep. 1 25

Cailles, Pigeons, Tourterelles, Lièvres

Lapins, depuis 1 fr. 25

Le Gérant : G. JOUAUST.

plus de l'histoire qu'on avait cru jusqu'alors inventée à plaisir par l'accusé pour se défendre.

On y ajoutait foi, et bien des regards se tournaient vers Henri Soulac, dont l'émotion pendant tous ces incidents avait été remarquée de tout le monde.

On se rappelait que le négociant du quai des Chartrons avait été ami de l'accusé, puis son rival ; qu'il allait épouser — car le mariage, comme nous le verrons bientôt, semblait résolu — qu'il allait épouser, disons-nous, M^{lle} de Millanges, l'ancienne fiancée d'Edgar, et dans le public déjà quelques soupçons naissaient. Si c'était !... Mais on s'arrêtait aussitôt, devant l'absurdité d'une pareille supposition.

Néanmoins, Henri Soulac devinait probablement les pensées qui naissaient autour de lui, car il était plus inquiet, plus mal à l'aise que jamais. Il n'osait plus lever les yeux, de crainte de rencontrer le regard d'Edgar ou celui de Tartas.

L'audience resta un instant comme suspendue.

Il se faisait tard.

Des lumières s'allumaient dans la salle.

On se demandait si la séance serait remise

au lendemain ou allait se continuer pendant la nuit.

Le président commanda le silence, puis s'adressant à Edgar :

— Avez-vous quelque chose à dire pour votre défense ?

— Non, Monsieur le président... Je n'ai rien à ajouter aux paroles prononcées par mon grand-père.

— Asseyez-vous.

Le jeune homme s'assit.

— L'audience est levée, dit le magistrat.

Et les gendarmes emmenèrent Edgar, et on commença à évacuer la salle.

Le réquisitoire et la plaidoirie étaient remis au lendemain.

L'audience se vidait lentement, au milieu des discussions et des commentaires.

IV

Edgar de Corduan avait été emmené par les gendarmes dans une petite pièce attenante à la salle d'audience en attendant que la foule eût évacué la cour qui sépare le palais de justice du fort du Hâ et qui avait été envahie dans la journée, malgré les précautions prises.

Il faisait nuit, et de la grande lumière de

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	99 10	Banque de France	4090	Oblig. fone. 1877 3 0/0 r. à 400	388	Compagnie parisienne du Gaz	526
3 0/0 amortissable	99 10	Banque d'Escompte	90	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	481 50	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500.	367
4 1/2 1883	103 70	Comptoir national d'Escompte	482	— fone. 1879 3 0/0 r. à 500	476	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	27
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	963	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	478	— 6 0/0 2 ^e série	26
Oblig. 1855-60 3 0/0	567 50	Crédit Industriel et Commercial	570	— fone. 1883 3 0/0 r. à 500	414	— obligations à lots	99
— 1865 4 0/0	542	Crédit Lyonnais	773	— fone. 1885 3 0/0 r. à 500	473 50	Suez 5 0/0 remboursable à 500	113 50
— 1869 3 0/0	426	Crédit Mobilier	85	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)			
— 1871 3 0/0	418 50	Dépôts et Comptes courants	—	Est 3 0/0 anc. r. à 500	455	FONDS ÉTRANGERS	
— 1875 4 0/0	544	Société Générale	467 50	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	458 50	Emprunt russe 1862 5 0/0	—
— 1876 4 0/0	544	Est	965	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	461	— 1889 4 0/0	101
— 1886 3 0/0	424	Paris-Lyon-Méditerranée	1530	Nord 3 0/0 r. à 500	470	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} et 2 ^e série	100 30
		Midi	1335	Orléans 3 0/0 r. à 500	462	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	—
				Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	460	Crédit foncier égypt. 4 0/0 r. à 500	—

A. COURTET, entrepositaire, rue Daillé, à Saumur

SUCRE POUR VENDANGES

Par 1,000 kilos — 70 francs les 100 kilos.

Etude de M^e ROUGET, notaire à Cinq-Mars.

A VENDRE

A L'AMIABLE

1^o La Terre des Tranchaudières, située à 3 kilomètres de la station de Cinq-Mars-la-Pile, d'une contenance de 314 hectares, fermes, bois et vignes.

Très belle chasse (perdreux, ièvres, faisans).

2^o La propriété de Bois-le-Comte, à Cinq-Mars, bords de la Loire.

Château, meublé ou non, jardin et parc d'une contenance de 6 hectares.

A VENDRE

A PROXIMITÉ DE SAUMUR

Belle Ferme de 23 hectares

Revenu par bail authentique 525 francs.

Réserve en plus par le propriétaire de 4 hectares de taillis et sapinières et de 2 hectares de vigne.

BELLE CHASSE.

S'adresser, pour les renseignements, à M^e LAIZON, notaire à Gizeux (Indre-et-Loire).

VENTE

A L'AMIABLE

D'une MAISON

D'un très bon rapport

Située rue de l'Arsenal, n^o 11, et ayant sortie sur la rue de la Visitation.

S'adresser, pour visiter et traiter, à M. BENARD, marchand-épicer, rue de la Visitation, n^o 91, Saumur.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite

Grandes et Belles Caves

Celliers et Pressoir

Situés entre Dizy et Ay, au centre du commerce de Champagne.

S'adresser, soit à M. MACHET, à Dizy, soit à M^e MACHET, notaire à Athis (Marne).

VIN ROUGE VIEUX

Récolte 1887, A VENDRE

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

A VENDRE

MAISON D'HABITATION

Sise à Saumur, 49, rue Saint-Nicolas.

Revenu : 500 f.

Facilités de paiement.

A LOUER OU A VENDRE

MAISON

Et Vaste JARDIN

La maison avec grandes servitudes pourrait convenir à une industrie quelconque.

A proximité de la ville et sur le bord de la Loire.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Pavée, et, pour visiter, à M. BIZERAY, au Jagueneau.

Rue Brault, 30, Saumur

M^{lle} E. PANNIER

Broderie artistique et sur tissus

Pour travaux neufs et réparations

Se rend à domicile

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE MAISON

Au centre de la ville de Saumur

Appropriée pour le commerce

D'un revenu de 2,500 fr.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

Etude de M^e BLANCHET, notaire à Angers.

A VENDRE

Dans l'arrondissement de Saumur, canton de Vihiers,

Terre de 265 hectares avec vieux

Château et sept Fermes

PLACEMENT AVANTAGEUX

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, audit M^e BLANCHET, ou à M. ROBIN, expert-comptable à Angers, rue de la Roë.

Vendre Joli Canot

ACCESSOIRES

S'adresser Manutention militaire.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}

Rue Jacob, 56, à Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND

12 PAGES IN-4^o

LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ A DES ROMANS ILLUSTRÉS.

La Mode illustrée, journal par excellence des travaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, UN SUPPLÉMENT consacré à des romans illustrés, intéressant tous les membres de la famille; ses 52 numéros de l'année contiennent plus de 2,000 dessins de mode tapissier, crochet, broderie, plus 24 feuilles de patrons en grandeur naturels, de tous les objets de toilette, linge, robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

On peut s'abonner à l'essai, pour trois mois. Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne par mandat-poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et en les adressant par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

Première édition : trois mois, 3 fr. 50; six mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr. — Quatrième édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : trois mois, 7 fr.; six mois, 13 fr. 50; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département

GR^{de} EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

SPÉCIALITÉ POUR BAPTÊMES

Confiserie supérieure

Grand choix de Boîtes Baptêmes et Marraines, modèles les plus nouveaux. — PRIX TRÈS MODÉRÉS.

En prévenant trois jours avant, Boîtes avec Initiales ou Nom et Date du baptême (2 fr. pour la composition quelque soit le nombre).

Demander le prix courant pour confiserie, boîtes vides et garnies, qui est adressé franco, ainsi que le catalogue des modèles, sujets et initiales à choisir.

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUS FORMATS

CARTES D'ADRESSES

ETIQUETTES PARCHEMIN P^r ENVOIS

TÊTES DE LETTRES

CIRCULAIRES — ENVELOPPES

AVIS DE TRAITES — MANDATS

REÇUS & BONS A SOUCHE PERFORÉS

REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL

FAIRE-PART NAISSANCE

CARTES DE VISITE

AFFICHES — PROSPECTUS

PROGRAMMES P^r FÊTES & SOIRÉES

PRIX-COURANTS

MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS

CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur.

LA JEUNE MÈRE

JOURNAL ILLUSTRÉ. — 19^e ANNÉE

6 francs par an. — Le numéro 60 centimes franco.

Bureaux : 1, rue de Provence, PARIS.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une soirée, mais ne leur enseignent pas l'art de nourrir leurs nouveau-nés, d'élever les enfants, de leur conserver la santé et l'existence. Le journal LA JEUNE MÈRE, du D^r BROCHARD, donne ces indications. Il contient de précieux enseignements sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, sur l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, les soins de l'enfance et tout ce qui intéresse la santé de la mère. C'est une très utile publication, et le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

EN VENTE

HISTOIRE de SAUMUR

Pendant la Révolution

Par M. O. DESMÉ de CHAVIGNY

Chez tous les Libraires.

Saumur, imprimerie PAUL GODET.

EPICERIE CENTRALE

28 rue St-Jean

P. ANDRIEUX

NÉGOCIANT ENTREPOSITAIRE

PRODUITS ALIMENTAIRES

FELIX POTIN

La plus importante EPICERIE de la Région — ne vendant que des ARTICLES DE PREMIER CHOIX et à des PRIX TRÈS MODÉRÉS.

Cafés supérieurs, Conserves alimentaires, Parfumerie, Brosserie, Droguerie, etc. — VINS en Cercle et en Bouteilles. — Excellent Vin d'office à 0,40, 0,50, 0,60, 0,70 le Litre. (Livraison à domicile)

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant, Hôtel-de-Ville de Saumur 1893

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MAIRÉ,